

# Bulletin d'inscription individuel

## Stage de pilotage- Circuit des Ecuyers (02)

*Les baptêmes de pilotage se déroulent exclusivement en semaine*

A nous retourner à l'adresse suivante :

**PK Développement – Lieu-dit « Fary » - 02130 BEUVARDES**

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél : ..... Tél. portable : .....  
Fax : ..... Adresse e-mail : .....  
Date de naissance : ..... Adresse domicile : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....

Je m'inscris au stage de pilotage selon la formule suivante (tarifs au 15 Avril 2009) :

- |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> 4 Tours →<br>10mn/15kms  | <input type="checkbox"/> FUN CUP<br>116 € TTC | <input type="checkbox"/> MIT'JET<br>145 € TTC | <input type="checkbox"/> PORSCHE GT3<br>155 € TTC | <input type="checkbox"/> FERRARI ou CORVETTE Z06<br>179 € TTC  |
| <input type="checkbox"/> 8 Tours →<br>20mn/30kms  | <input type="checkbox"/> FUN CUP<br>233 € TTC | <input type="checkbox"/> MIT'JET<br>291 € TTC | <input type="checkbox"/> PORSCHE GT3<br>310 € TTC | <input type="checkbox"/> FERRARI ou CORVETTE Z06<br>359 € TTC  |
| <input type="checkbox"/> 16 Tours →<br>40mn/60kms | <input type="checkbox"/> FUN CUP<br>466 € TTC | <input type="checkbox"/> MIT'JET<br>583 € TTC | <input type="checkbox"/> PORSCHE GT3<br>620 € TTC | <input type="checkbox"/> FERRARI ou CORVETTE Z06<br>718 € TTC  |
| <input type="checkbox"/> 24 Tours →<br>1 H/90kms  | <input type="checkbox"/> FUN CUP<br>700 € TTC | <input type="checkbox"/> MIT'JET<br>875 € TTC | <input type="checkbox"/> PORSCHE GT3<br>931 € TTC | <input type="checkbox"/> FERRARI ou CORVETTE Z06<br>1077 € TTC |

Validité de mon stage : 1 an à compter de la réception de votre inscription, lors des journées Open Auto du Circuit des Ecuyers à Beuvardes (02)

Ce bulletin d'inscription est un cadeau. Les données concernant le pilote :

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél : ..... Tél. portable : .....  
Fax : ..... Adresse e-mail : .....  
Date de naissance : ..... Adresse domicile : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....

### Conditions d'inscription :

- Le présent bulletin d'inscription, dûment complété,
- Votre règlement par chèque bancaire établi à l'ordre de PK Développement,
- Une photocopie conforme du permis de conduire du participant, en cours de validité.

A réception de ces documents, votre inscription sera validée et une convocation vous sera envoyée par mail (à imprimer) ou par courrier au plus tard 1 semaine avant la date de votre stage.

Il est **impératif** de présenter ce document pour accéder à votre stage.

J'atteste avoir lu les Conditions Générales de vente et les accepter.

Date : Le ..../..../2009

Signature :

*Mention manuscrite « Lu et approuvé »*

# Bulletin d'inscription Groupe 5 pilotes (minimum)

## Stage de pilotage- Circuit des Ecuyers (02) *Les baptêmes de pilotage se déroulent exclusivement en semaine*

A nous retourner à l'adresse suivante :

**PK Développement – Lieu-dit « Fary » - 02130 BEUVARDES**

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél : ..... Tél. portable : .....  
Fax : ..... Adresse e-mail : .....  
Date de naissance : ..... Adresse domicile : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

J'inscris mon groupe (5 pilotes minimum) au stage de pilotage selon la formule suivante (tarifs par personne au 15 Avril 2009) :

- |  |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 2 x 15mn→<br>par pilote | <input type="checkbox"/> FUN CUP<br>399 € TTC | <input type="checkbox"/> MIT'JET<br>499 € TTC | <input type="checkbox"/> PORSCHE GT3<br>530 € TTC | <input type="checkbox"/> FERRARI ou CORVETTE Z06<br>636 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 3 x 15mn→<br>par pilote | <input type="checkbox"/> FUN CUP<br>450 € TTC | <input type="checkbox"/> MIT'JET<br>563 € TTC | <input type="checkbox"/> PORSCHE GT3<br>599 € TTC | <input type="checkbox"/> FERRARI ou CORVETTE Z06<br>720 € TTC |
| <input type="checkbox"/> 4 x 15mn→<br>par pilote | <input type="checkbox"/> FUN CUP<br>599 € TTC | <input type="checkbox"/> MIT'JET<br>749 € TTC | <input type="checkbox"/> PORSCHE GT3<br>799 € TTC | <input type="checkbox"/> FERRARI ou CORVETTE Z06<br>799 € TTC |

Validité de mon stage : 1 an à compter de la réception de votre inscription,  
*Stage réalisé en semaine lors des journées Open Auto du Circuit des Ecuyers à Beuvardes (02)*

### Montant total de la présente inscription :

Nbre de pilotes : \_\_\_\_\_ x Prix du stage choisi \_\_\_\_\_ == \_\_\_\_\_ € TTC  
*Minimum 5*

**Informations concernant les pilotes : Joindre impérativement la liste des inscrits sur papier libre avec les renseignements suivants :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél. portable : ..... Adresse e-mail : .....

### **Conditions d'inscription : Nous retourner par courrier les éléments suivants :**

- Le présent bulletin d'inscription, dûment complété et signé, accompagné de la liste des inscrits,
- Votre règlement par chèque bancaire établi à l'ordre de PK Développement,
- Une photocopie conforme du permis de conduire de chaque participant, en cours de validité.

A réception de ces documents, l'inscription sera validée et une convocation vous sera envoyée par mail (à imprimer) ou par courrier au plus tard 1 semaine avant la date de votre stage.  
Il est **impératif** de présenter ce document pour accéder à votre stage.

J'atteste avoir lu les Conditions Générales de vente et les accepter.

Date : Le ..../..../2009

Signature :  
*Mention manuscrite « Lu et approuvé »*

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

### Article 1 - Commande

Toute commande pour être valable, doit faire l'objet de l'envoi du bulletin d'inscription PK Développement dûment complété et signé, et accompagné du règlement, dans les conditions suivantes :

100 % du montant total toutes taxes comprises.

### Article 2 - Prix

Les prix indiqués s'entendent Toutes Taxes Comprises.

### Article 3 - Paiement

Tout stage devra être réglé avant la prestation. Les modalités de paiement s'effectuent par chèque lors de l'envoi du bulletin d'inscription.

### Article 4 - Annulation

La société PK Développement ne serait être tenue responsable des désistements, aussi la commande confirmée constituera la base minimum de facturation. Aussi au cas où, la commande et/ou exécution serait annulée du fait du client après confirmation de la commande, et pour quelque cause que ce soit, une pénalité irréductible destinée à indemniser la Société PK Développement des frais engagés pour la préparation de l'opération, objet de la commande, à régler les éventuels desdits et à rémunérer les travaux de conception et d'organisation réalisés à l'occasion de l'établissement du devis et postérieurement à celui-ci, sera due par le client et/ou retenue sur la somme versée dans les conditions suivantes :

- 25 % dans les 30 jours suivants la commande,
- 50 % dans les 45 jours suivants la commande,
- 100 % dans les 60 jours suivants la commande.

Toutefois, la société PK Développement tentera toujours au préalable d'une annulation, d'élaborer avec le client un arrangement possible pour un report de date avec réduction des pénalités ci-dessus énoncés ou toute autre forme d'arrangements possibles à conditions que la bonne foi du client ne soit pas mise en cause.

Au cas où le stage serait annulé du fait de la Société PK Développement pour une cause affectant la société PK Développement bien que se situant hors de son contrôle et de sa volonté, la société PK Développement s'engage à proposer plusieurs dates pour la réalisation du stage ou de repousser la date de validité de celui-ci. Si malgré cela le client ne parvient pas à choisir une date, le stage sera alors considéré comme annulé du fait du client.

A la date du stage convenu, dans le cas de conditions climatiques extrêmes empêchant le déroulement du stage, cet état étant considéré comme n'étant le fait ni du client ni de la Société PK Développement, une date de repli serait étudiée entre le client et la Société PK Développement. Toutefois, seule l'impossibilité totale de la livraison peut-être envisagée dans ce cas précis, sauf accords amiables entre le Société PK Développement et son client.

### Article 5 – Obligations de client

Le client devient responsable des véhicules et des installations mis à sa disposition dès lors que lui même ou un de ses invités prend le volant : le transfert des commandes du véhicule impliquant le transfert des risques.

En conséquence et d'une manière générale : Il devra utiliser le matériel conformément aux indications du Moniteur et ne rien faire qui puisse le détériorer. Il devra prendre toutes dispositions utilisées en vue de garantir les risques de dommages que lui ou ses invités pourraient occasionner. Le client s'engage à respecter toutes les consignes de sécurité données par le moniteur, de même, qu'il s'engage à respecter le règlement intérieur du Circuit des Ecuyers situé Ferme de Fary à Beuvarde (02). En cas de non respect des consignes de sécurité ou du règlement intérieur du Circuit des Ecuyers, PK Développement se réserve le droit d'exclure immédiatement tout client qu'il jugerait dangereux.

### Article 6 – Casse et dégradations et sorties de piste

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage survenant aux véhicules ou aux installations dès lors que lui ou ses invités conduisent. En cas de sinistre majeur lié à une faute de pilotage du client ou d'un de ses invités, les frais de réparation lui seront facturés en totalité.

### Article 7 – Responsabilité

La Société PK Développement ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'accident survenu lors des opérations. De la même façon, la Société PK Développement ne saurait être tenue pour responsable de toute conséquence physique survenant pendant ou après l'opération. Le client s'engage à participer à ce stage en toute connaissance des risques, à être en parfaite santé, et n'avoir aucune contre-indication médicale pour effectuer ce stage de pilotage.

Il accepte expressément de dégager la société PK Développement et le Circuit des Ecuyers de toutes responsabilités, pour tous accidents ou préjudices subit lors de ce stage.

### Article 6 – Compétence

Tout litige pouvant survenir entre le Société PK Développement et son client au sujet de la commande, des conditions particulières matérialisés par le présent contrat de location ou des présentes conditions générales de ventes sera porté devant le tribunal territorialement compétent au siège de la Société PK Développement.